



HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

Les transporteurs attendent des mesures d'accompagnement

Le syndicat des transporteurs en commun a, au cours d'une assemblée générale le 8 septembre à Brazzaville, déploré les tracasseries de la police et le manque de mesures d'accompagnement après la hausse des prix du carburant à la pompe.

Il a, en outre, invité les pouvoirs publics à prendre des mesures urgentes avant la rentrée scolaire prévue pour le 2 octobre prochain afin d'atténuer les conséquences de la flambée des prix du carburant et d'éviter une éventuelle crise dans le domaine des transports.

Page 5

Les dirigeants de l'intersyndicale des transporteurs en commun/Adiac



COOPÉRATION

Renato Soares Menes salue l'amitié entre le Brésil et le Congo



Renato Soares Menes délivrant son message

L'ambassadeur du Brésil en République du Congo a salué, le 7 septembre à Brazzaville, les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays qui ont établi leurs relations diplomatiques en 1980.

« La coopération technique est marquée par l'accord de coopération économique, technique, scientifique et culturelle. Le Brésil a déjà offert sa collaboration dans différents secteurs », a-t-il déclaré lors d'une cérémonie relative au 201^e anniversaire de l'accession du Brésil à l'indépendance.

Page 9

ÉDITORIAL

Fait accompli

Page 2

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE MALOUKOU

Des investisseurs s'associent au projet de la centrale solaire hybride

Après les banques, trois compagnies, à savoir le bureau Veritas, la société SGI et l'Enex Congo s'engagent à accompagner la mise en œuvre du projet de construction d'une centrale solaire hybride dans la Zone économique spéciale de Maloukou, dans le district d'Ignié.

Selon les termes de l'accord signé le 7 septembre entre les trois investisseurs et la société « Tinda Cash Congo SA », promotrice du projet Ignié 2021-2046, cette centrale d'un coût d'environ 100 milliards FCFA va produire 65 MW.

Page 5



L'un des partenaires signant l'accord avec Tinda Cash Congo SA/Adiac

CATASTROPHE NATURELLE

Des centaines de morts dans un séisme au Maroc

Un séisme de magnitude 7° a frappé dans la nuit du 8 au 9 septembre la région de Marrakech, au Maroc, causant la mort de plus de mille personnes et de nombreux blessés, selon un bilan provisoire établi par les autorités marocaines. Les secours sont orga-

nisés pour aider les victimes dont certaines habitent des villages situés dans la partie montagneuse. Plusieurs pays ont exprimé leurs condoléances et leur solidarité envers le royaume chérifien.

Page 9

ÉDITORIAL

Fait accompli

Les derniers développements de l'actualité au Gabon consécutive à la prise du pouvoir par les militaires, le 30 août, sont irréversibles. Tel est le constat dressé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale-CEEAC- réunie en session extraordinaire dans la localité équato-guinéenne de Djibloho, le 4 septembre.

Fallait-il engager le bras de fer avec les nouvelles autorités gabonaises dont le meneur, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, longtemps collaborateur du président Ali Bongo Ondimba, et avant lui, de feu le président Omar Bongo Ondimba, prêtait serment le même jour à Libreville, la capitale du pays, en qualité de chef d'Etat de la transition ?

La CEEAC n'a pas pris fait et cause pour le putsch, mais après avoir en quelque sorte « constaté les dégâts » et faisant contre mauvaise fortune bon cœur, elle a mis le régime militaire devant ses responsabilités : assurer la paix dans le pays puis, préserver l'intégrité physique du président déchu ainsi que sa famille.

L'approche adoptée par la CEEAC vis-à-vis du Gabon tranche avec celle de sa consœur, la CEDEAO à l'égard du Mali, de la Guinée, du Burkina Faso, et surtout du Niger où plane toujours la menace d'une intervention militaire destinée à déloger les militaires au pouvoir depuis le renversement du président Mohamed Bazoum, le 26 juillet.

Il reste pourtant au chef de la transition gabonaise un petit bonhomme de chemin à parcourir. Lors de sa prestation de serment, de ses premières annonces ressortait son intention de redessiner un nouveau Gabon : lutte anticorruption, retour d'exilés politiques, libération de prisonniers d'opinion, refonte du code de la nationalité et du code pénal, adoption d'une nouvelle Constitution sont autant de batailles à mener.

Ce ne sera pourtant pas en solitaire car passée l'euphorie, ses compatriotes commenceront à parler, à discuter, à suggérer, et même à contester certaines décisions susceptibles de les mécontenter. Dans le même temps, les institutions sous-régionales, régionales et internationales demanderont à prendre la part qui leur revient dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel. Le général Oligui a du travail.

Les Dépêches de Brazzaville

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants inquiets de libérer les campus

Depuis que les autorités habilitées ont donné aux étudiants résidant au campus de Bayardelle et celui de l'Enam l'ultimatum de libérer les lieux momentanément, le délogement de ces derniers pose problème par manque de mesures d'accompagnement. Ils l'ont signifié, le 8 septembre, à la députée de Poto-Poto 2, Charlotte Opimbat, lors d'une descente parlementaire.



Les habitants de Poto-Poto 2 lors de la descente parlementaire/Adiac

En vue de permettre aux étudiants de vivre dans des conditions optimales, le gouvernement s'est engagé à réhabiliter l'ensemble des campus universitaires. Pour ce faire, le ministère de l'Enseignement supérieur, via la direction générale des affaires sociales et des œuvres universitaires (Degasou) a pris une note demandant aux étudiants vivant dans les campus de l'Enam et de Bayardelle de déguerpir momentanément.

« Avant de libérer le campus, les étudiants espèrent bénéficier des mesures d'accompagnement, comme cela était le cas lorsqu'on lançait, à l'époque, les travaux de rénovation de l'ancien campus Impérial. Cet argent permettra surtout aux étudiants n'ayant

pas de soutien à Brazzaville de trouver provisoirement où loger jusqu'à la fin des travaux. Mais si cette mesure conservatoire n'est pas prise, il faut craindre que nombre d'étudiants vont abandonner leurs études », a confié Claude Amour Tchizinga Sitou, élève avocat à l'Enam, habitant l'un des campus.

Désespérés, ces étudiants ont posé le problème à la députée de la deuxième circonscription de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, afin qu'elle transmette la doléance au Parlement et au gouvernement.

A ce propos, l'élue du peuple a promis soumettre le dossier à qui de droit afin que la situation soit examinée et décomptée au plus vite.

S'agissant de la descente parle-

mentaire, la députée Charlotte Opimbat a fait la restitution des travaux de la 3e session ordinaire administrative de la 15e législature. Elle a indiqué à ses mandants que sur 31 affaires qui constituaient l'ossature de cette session, 12 ont été approuvées et 19 renvoyées à la session d'octobre prochain.

Au nombre des projets de loi adoptés, on note le débat d'orientation budgétaire. Un moment au cours duquel les élus du peuple débattent des priorités et des grandes dépenses de l'Etat sur l'année. On retient également la séance de questions orales avec débats au gouvernement qui permet l'interpellation des membres du gouvernement sur la gestion de leurs départements.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

RÉÉVALUATION DES DROITS D'ACCISES

Nécessité de poursuivre les discussions avec le gouvernement

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, et le secrétaire permanent du comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques, Guy Gervais Bouanga, ont récemment convenu de poursuivre les discussions avec les représentants du secteur privé pour trouver des solutions équilibrées et tenir compte des préoccupations des entreprises, dans le cadre de la note du Premier ministre sur la réévaluation des droits d'accises conformément à la loi des finances 2023.

Les discussions ont été focalisées sur la permanente pression fiscale de certaines administrations publiques. Ainsi, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint Eudes a souligné l'importance de la réévaluation de cette note datant du 10 août, pour assurer la durabilité des recettes publiques et garantir une juste contribution du secteur privé aux dépenses de l'État. Il a également insisté sur le fait que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de renforcement de la compétitivité de l'économie congolaise. Le secrétaire permanent a, de son côté, exprimé son soutien à cette réévaluation, mettant en avant les avantages économiques et financiers qu'elle pourrait apporter. Cette mesure permettrait, selon Guy Gervais Bouanga, de renforcer les services publics et d'améliorer les conditions de vie des citoyens congolais. Les représentants du syndicat patronal Uni-Congo, qui ont également pris part à cette séance de travail, ont relevé leurs inquiétudes quant à l'impact de cette réévaluation sur la compétitivité des entreprises et sur l'emploi. Ils ont, par

ailleurs, demandé des garanties quant à la juste répartition de la charge fiscale entre les différents acteurs économiques.

« Au terme de cette séance de travail, le ministre et le secrétaire permanent ont convenu de poursuivre les discussions avec les représentants du secteur privé pour trouver des solutions équilibrées et tenir compte des préoccupations des entreprises. Ils ont également convenu de la nécessité d'une communication transparente et d'une consultation régulière entre le gouvernement et les acteurs économiques afin d'assurer une mise en œuvre efficace de cette mesure », a précisé le communiqué de presse.



Le ministre Nick Fylla Le siège d'Uni-CongoDR

« Après une franche discussion, les parties ont souhaité avoir une discussion technique avec les ministres de l'Economie et des Finances et celui du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, afin que cette note trouve une solution idoine dans le cadre de l'environnement commercial. Le secrétaire permanent a promis de transmettre cette doléance aux deux autorités, vu l'urgence du sujet »,

Notons qu'avant de rencontrer le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, le syndicat patronal Uni-Congo avait échangé en septembre avec le secrétaire permanent du comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques, Guy Gervais Bouanga, et les directeurs généraux des deux Brasseries (Brasco et Bralico). En effet, cette séance de travail portait sur la note du Premier ministre du 10 août sur la réévaluation des droits d'accises conformément à la loi des finances 2023.

« Après une franche discussion, les parties ont souhaité avoir une discussion technique avec les ministres de l'Economie et des Finances et celui du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, afin que cette note trouve une solution idoine dans le cadre de l'environnement commercial. Le secrétaire permanent a promis de transmettre cette doléance aux deux autorités, vu l'urgence du sujet », avaient-ils consigné dans le rapport.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

La « trentennale » rebelle

1990 : trente années après les indépendances dans la décennie 60, l'Afrique est secouée par une vague de démocratisation portée par la convocation expresse des conférences nationales souveraines dans plusieurs pays. Moment d'incertitudes pour les régimes mono-partisans en place sommés de passer la main, ces grand-messes s'imposent à ceux qui leur succèdent comme le seul recours vers la prospérité réclamée trois décennies durant par des populations qui s'estiment flouées par leurs dirigeants.

2020 : trente années d'expérimentation de la démocratie pluraliste à partir de 89-90 dans la presque totalité des pays du continent toujours en cours tandis que des remises en cause du système prennent corps par le biais de coups d'Etat militaires. Ces effe-

vescences témoignent-elles des échecs accumulés sur le chemin de la nouvelle orientation politique prise par l'Afrique ? Trois décennies sont-elles le seuil au-delà duquel la patience des citoyens attendant en vain des changements dans leur vie quotidienne ne fonctionne plus ?

Une chose est certaine, aujourd'hui comme hier, les réclamations émanant du peuple profond restent les mêmes. Les populations veulent plus de proximité de la part de leurs dirigeants, plus d'attention à leurs problèmes, moins d'exhibition des réussites personnelles engrangées en un temps record par des hommes et des femmes promus avec le ticket de les représenter dans les institutions électives, ou avec celui de les servir dans les institutions nominatives.

Il n'est pas lieu, à l'heure qu'il est, de considérer que le ton est donné

pour des subrogations à la chaîne dans la cinquantaine de pays composant l'Afrique. Le spectacle livré par les militaires sortis de leurs casernes pour réparer les torts supposés ne survivra pas à la demande du citoyen lambda qui en a sur une liste extensible. Ce n'est pas seulement le bien-être qu'il veut, c'est en même temps de la liberté tant qu'elle permet à chacun d'aller et venir, d'entreprendre dans le domaine de sa compétence, de ne pas être confronté à l'injustice, de bénéficier de la protection de l'Etat quand il est face à des difficultés.

Les régimes qui se mettent en place aujourd'hui par le biais de transitions prolongées ou non devront prendre en compte ces aspirations. Sauf s'ils s'installent pour le seul profit de ceux qui les commandent. Mais agissent pour l'intérêt général comme ils le pro-

clament haut et fort, ils peuvent être certains du seuil de la prochaine « Trentennale » revêche en 2050, pour être précis. L'Afrique pèsera plus de 2 milliards d'âmes et multipliera ses besoins par X. Elle devra assumer l'entière responsabilité de sa souveraineté en songeant au modèle politique qui sied à sa culture sans se refermer sur elle-même.

Très souvent, quand il est question de cette « fameuse » culture, la notion de solidarité se classe en tête des invocations. A l'évidence, l'entraide est indispensable à la construction du vivre-ensemble, mais pour fonctionner longtemps elle devra être adossée au travail, seul moyen, il faut l'avouer, de ne pas dépendre de la volonté de donateurs dont la bonne volonté rime parfois avec condescendance. Rendez-vous est pris !

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



NOTE D'INFORMATION

République du Congo
Unité-Travail-Progress

CABINET

N°0385/MEF-CAB

Après l'élaboration des outils de pilotage du ministère de l'économie et des finances (diagnostic stratégique issu d'une enquête interne, plan stratégique ; programme pluriannuel des activités, projets annuels de performance, cadre de suivi-évaluation, cadre de dépenses à moyen terme et plans de travail annuels budgétisés), la gestion axée sur les résultats (GAR) va entrer dans sa phase opérationnelle. Celle-ci débute avec le choix des animateurs du cabinet du ministre et des différentes administrations sous tutelle, et débouchera par la suite sur les lettres de mission et les contrats de performance.

A cet effet, l'objet de la présente note est de décrire les modalités de désignation des conseillers du ministre de l'économie et des finances, des services rattachés au cabinet du ministre et des directions générales, suivant la procédure d'appel à candidature dont l'élaboration des fiches de poste constitue le point de départ.

1. Elaboration des fiches de poste

La première étape de la procédure d'appel à candidature consiste à élaborer les fiches de poste. Les fiches de poste des conseillers du ministre et des directions rattachées au cabinet sont élaborées par un comité technique mis en place à cet effet. Celles des directions générales sont élaborées sous la supervision des responsables des structures concernées, suivant le modèle joint en annexe.

Ces fiches comprennent notamment les informations sur la description du poste, les principales missions, les principales activités et tâches, les compétences requises pour occuper le poste, l'expérience professionnelle et les diplômes.

2. Processus de présélection

La présélection des conseillers du ministre, des directions rattachées au cabinet et des directions générales est effectuée par un comité de présélection mis en place par le ministre de l'économie et des finances, sui-

vant le processus ci après :

1. Lancement d'un avis d'appel à candidature ;
2. Réception des dossiers de candidature, comprenant notamment une lettre de motivation, un CV, un extrait d'acte de naissance, un casier judiciaire, un certificat de nationalité, une copie conforme des diplômes (le comité de sélection se réserve le droit de vérifier leur authenticité), une attestation de l'employeur et deux lettres de recommandation des personnes référentes et attestant des compétences et de la probité morale du candidat.
3. Présélection d'une liste de 5 candidats sur la base d'une grille d'évaluation des dossiers des candidats ;
4. Entretiens individuels avec chaque candidat présélectionné ;
5. Sélection de 3 candidats finalistes ayant atteint le score minimum de 70% suivant la grille d'évaluation ;
6. Transmission du rapport de processus de sélection au décideur (ministre

de l'économie et des finances) comprenant les noms des trois meilleurs candidats classés par ordre de mérite ;

7. Choix du décideur et nomination au poste concerné.

A l'issue du processus de sélection, un contrat de performance et une lettre de mission sont signés entre le ministre de l'économie et des finances et chacun des candidats nommés. Ces deux documents rappellent les priorités issues du plan de travail annuel, les objectifs à atteindre sur une période de référence ainsi que les indicateurs de performance.

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2023

(é)

**Le Ministre de l'Économie
et des finances**

FICHE DE POSTE N°

Intitulé du poste :

Lieu de travail :

Type de contrat :

Supérieur hiérarchique :

Description du poste

Missions principales

Activités et tâches

Conditions

particulières de travail

Compétences

Expérience

professionnelle

Diplômes

Langues

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats, le Ministre de l'économie et des finances procède à la révision de son cabinet. Les postes à pourvoir sont :

- un conseiller économique ;
- un conseiller à la coopération monétaire et financière au niveau régional et sous régional ;
- un conseiller à la fiscalité et aux douanes ;
- un conseiller aux recettes de service et de portefeuille ;
- un conseiller aux ressources naturelles ;
- un conseiller aux institutions et à l'ingénierie financière
- un conseiller à la gestion et au suivi de la trésorerie ;
- un conseiller à la dette et au suivi des engagements financiers de l'Etat ;
- un conseiller au suivi des projets et programmes de développement ;
- un conseiller aux relations avec les partenaires techniques et financiers ;
- un conseiller administratif et juridique ;
- un conseiller aux relations publiques et à la communication ;
- deux conseillers chargés de mission ;
- un conseiller à la logistique et à l'intendance

Les candidats intéressés peuvent consulter les fiches de poste sur le site du ministère de l'économie et des finances à l'adresse (www.finances.gouv.cg).

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes .

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) ;
- un extrait d'acte de naissance
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes (le cabinet du MEF se réserve le droit de vérifier leur authenticité) ;
- des documents administratifs (décret, note de service, attestation de l'employeur) attestant le parcours professionnel ;
- les attestations de formation justifiant l'acquisition des connaissances et aptitudes professionnelles spécifiques ;
- deux lettres de recommandation des personnes-référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat ;

Les dossiers sont à transmettre du 06 au 15 septembre 2023 par courrier électronique à l'adresse :

recrutementconsellermeff@gmail.com.

Un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste de conseiller. Le non-respect de cette règle entraîne l'annulation de la demande. De même, le non-respect des délais entraîne l'annulation de la demande.

Le calendrier de déroulement du processus est résumé dans le tableau ci-dessous :

Activités	Périodes
Désignation des membres du comité de présélection	06 septembre 2023
Publication de l'avis d'appel à candidature et réception des dossiers	Du 06 au 15 septembre 2023
Examen des dossiers de candidatures	Du 16 au 20 septembre 2023
Entretiens avec les candidats présélectionnés	Du 21 au 22 septembre 2023
Rapport du comité de présélection au MEF	23 septembre 2023
Nomination des conseillers du Ministère de l'économie et des finances	25 septembre 2023

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2023

(é)

Le Ministre de l'Économie et des finances

HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

Le syndicat des transporteurs veut discuter avec le gouvernement

Les conducteurs des taxis et bus, membres de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo, se sont réunis en assemblée générale, le 8 septembre, à Brazzaville, pour faire le point des difficultés liées à leurs activités. Ils ont surtout déploré le manque de soutien du gouvernement, après augmentation des prix du carburant et la recrudescence des tracasseries policières.

Plusieurs dizaines de conducteurs des taxis et bus, y compris des propriétaires, ont répondu à l'invitation du syndicat des transporteurs en commun. Ils espèrent convaincre le gouvernement à adopter des mesures d'accompagnement suite à la hausse des prix du carburant à la pompe. D'après le président de l'intersyndicale, Patrick Milandou, les doléances des transporteurs seront présentées dès cette année aux autorités.

À moins d'un mois de la rentrée scolaire, le syndicat des conducteurs veut mettre la pression sur le gouvernement, afin que des mesures urgentes soient prises pour amortir les effets négatifs de la flambée des prix du carburant. Les syndicalistes veulent également éviter une crise de transport en commun durant la rentrée des classes.

« Nous voulons que le gouvernement trouve une solution au problème de produits pétroliers à la pompe, notamment l'essence. Les chauffeurs des taxis et bus ont évoqué la situation du 3e permis de conduire en circulation et de la carte grise ; le non-respect de la taxe additionnelle dans les différentes frontières ; la dégradation avancée des routes dans les grandes villes et les tracasseries des agents de la force publique »,



Les conducteurs des taxis et bus mobilisés Adiac

« grandes villes et les tracasseries des agents de la force publique », a détaillé Patrick Milandou.

Au sujet des tracasseries policières, le syndicat plaide pour le renforcement des capacités de la force publique, la mise en place d'une mission d'inspection par la hiérarchie, l'éradication des contrôles abusifs et de racket des conducteurs, le retrait des taxes illicites au niveau des arrêts de bus...

Fiacre Kombo

« Nous voulons que le gouvernement trouve une solution au problème de produits pétroliers à la pompe, notamment l'essence. Les chauffeurs des taxis et bus ont évoqué la situation du 3e permis de conduire en circulation et de la carte grise ; le non-respect de la taxe additionnelle dans les différentes frontières ; la dégradation avancée des routes dans les grandes villes et les tracasseries des agents de la force publique »,

ZES D'IGNIÉ

Des investisseurs s'associent au projet de la centrale solaire hybride

Après les banques, trois compagnies (le bureau Veritas, la société SGI, l'Enex Congo) se sont engagées, le 7 septembre, à Brazzaville, à accompagner la société Tinda Cash Congo SA dans la réalisation de son projet « Ignié 2021-2046 d'électrification ». Cette société congolaise veut produire 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse.

Les représentants du bureau Veritas, de la société SGI et de l'Enex Congo ont signé des accords de partenariat prouvant leur engagement au côté du président directeur général de la société Tinda cash Congo SA. Le bureau Veritas se chargera du contrôle de qualité des infrastructures (barrages), alors que les sociétés SGI et Enex Congo s'occuperont du contrôle des lignes et poteaux électriques.

L'engagement de ces nouveaux partenaires va apporter un coup d'accélérateur au projet d'installation de la centrale hybride, une première en République du Congo. Il s'agit d'un projet vert, selon Yannick Jutta, le président directeur général de Tinda Cash Congo SA, qui contribuera à réaliser des économies de consommation d'équivalents de charbon de 50000 tonnes/an, à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 125000 tonnes/an et à valoriser 180000 tonnes/an de déchets ménagers.



Les partenaires mobilisés pour le projet d'électrification Adiac

Les négociations se poursuivent avec les parties prenantes du parc industriel de Maloukou pour la fourniture de l'électricité. « Nous remercions le gouvernement pour l'accompagnement et

l'amélioration du climat des affaires. Le projet Ignié 2021-2046 d'électrification est très avancé ; nous poursuivons des discussions avec les usines qui sont installées dans le parc industriel de Maloukou ainsi qu'avec le

partenaire principal du projet, la société Energie électrique du Congo », a indiqué Yannick Jutta. Le promoteur d'Igné 2021-2046 compte investir 151 millions de dollars, soit environ 100 milliards FCFA, pour installer à proximi-

té du parc industriel les 106 624 modules photovoltaïques en silicium monocristallin à double face de n550 Wc, couplés à 16 onduleurs intégrés de 3125 kw, avec une capacité de stockage d'énergie de 20%*2h. Sa société Tinda Cash est soutenue par plusieurs partenaires, parmi lesquels les géants du BTP Sinohydro et Power China, de la société Jaso-lar spécialisée dans la fabrication de produits photovoltaïques ainsi qu'un réseau de banques.

Concernant le volet financement de la centrale hybride, la société Tinda cash bénéficie du soutien de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, de BSCA et de BGFI Bank Congo. La signature des accords avec les trois partenariats techniques s'est faite en présence des autorités de tutelle, notamment du directeur de cabinet du ministre de Développement industriel, Pascal Blaise Emile Opango.

F.K.

EDUCATION

Des perspectives pour promouvoir l'alphabétisation

Dans la déclaration du gouvernement à l'occasion de la 57^e Journée internationale de l'alphabétisation, commémorée le 8 septembre de chaque année, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a épinglé des actions à réaliser pour faire progresser l'agenda de l'alphabétisation pour une société plus instruite.

La 57^e Journée internationale de l'alphabétisation est célébrée cette année sur le thème « Promouvoir l'alphabétisation pour un monde en transition ; bâtir les fondations de sociétés durables et pacifiques ». Dans le cadre de la promotion d'une éducation de qualité en adéquation avec le plan sectoriel y relatif, des efforts seront poursuivis pour promouvoir l'alphabétisation, à en croire le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

La mutualisation des programmes d'alphabétisation avec ceux de l'enseignement technique et de la formation



Le ministre Jean Luc Mouthou donnant lecture de la déclaration du gouvernement/Adiac professionnelle pour une meilleure adéquation des actions de formation avec le be-

soin du monde économique ; l'élaboration de nouveaux programmes et manuels en éducation non formelle ; l'intégration des approches numériques dans le processus d'apprentissage en alphabétisation ; la construction des infrastructures propres à l'alphabétisation ; l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage des encadreurs et apprenants sont autant d'axes sur lesquels le gouvernement va poursuivre des efforts.

« Le plan sectoriel de l'éducation vise, entre autres, à faciliter l'accès équitable aux programmes d'alphabétisation ; l'arrimage de l'alphabétisation à la formation professionnelle ; l'amélioration du pilotage et de la

gestion de ce sous-secteur », a déclaré le ministre Jean Luc Mouthou.

Il a, par ailleurs, salué les efforts consentis par les acteurs pour alphabétiser nombre de compatriotes en langues nationales : lingala et kituba tout comme en français. Une mention particulière aux opérateurs privés pour leur apport en matière d'alphabétisation : confessions religieuses, partenaires bilatéraux et multilatéraux... « Nous voulons inciter chacune et chacun d'entre nous à plus d'engagement afin de relever les défis qui se dressent devant nous », a exhorté le ministre Jean Luc Mouthou.

Rominique Makaya

BRACONNAGE

Des trafiquants de peaux de panthère interpellés à Pointe-Noire

Deux présumés trafiquants fauniques ont été interpellés, à Pointe-Noire, par les éléments de la région de gendarmerie de Pointe-Noire et agents de la direction départementale de l'Economie forestière en collaboration avec ceux du Projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune sauvage pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère.

Les deux présumés trafiquants de peau de panthère seront auditionnés par les autres services habilités car la panthère fait partie des espèces animales intégralement protégées par la loi au Congo. Selon une source, les deux présumés délinquants fauniques seraient dans un réseau dont chacun joue un rôle. L'un des deux aurait ramené cette peau de panthère au village Bokania dans le district de Makoua, département de la Cuvette.

Le trophée de panthère aurait été transporté par cet individu de ce village précité jusqu'à Pointe-Noire pour le revendre. Outre les deux présumés trafiquants fauniques, la même source précise que plusieurs autres individus seraient impliqués dans cette affaire et sont en cavale.

Les deux présumés trafiquants fauniques et leurs acolytes, une fois rattrapés par les services habilités, risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à cinq millions de francs CFA chacun conformément à la loi. Ainsi donc, les premières auditions renseignent qu'ils ont été interpellés pour les délits de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère, trophée d'une espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo.

Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde. « Tous ceux qui s'hazardent à enfreindre les lois concernant la protection des espèces intégralement protégées tomberont sous le coup de la loi et nous sommes résolus à les traquer jusqu'au bout », a déclaré Flery Charel Gho Ignongui, commandant de l'Escadron spécialisé de la sécurité et d'intervention à la région de gendarmerie de Pointe-Noire.

Dans le cadre de la protection de la faune, quatre individus avaient été interpellés pour les délits similaires, le 28 juin dernier dans cette même ville de Pointe-Noire, avec quarante-cinq perroquets gris du Gabon, espèce intégralement protégée par la loi au Congo. Ils avaient été condamnés, le 10 août dernier, à deux ans de prison ferme par le tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

Fortuné Ibara

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des kits de micro-sciences pour des expérimentations pratiques

Dans le cadre du projet Femmes et filles de science, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a reçu de la part de l'Unesco des kits de micro-sciences qui permettront de lier les enseignements théoriques à la pratique.



Présentation d'un échantillon des kits de micro-sciences reçus/Adiac

Vingt kits de chimie basique ; trente-six de microchimie avancée ; cinquante de physique en électricité basique ; des kits de sciences de la vie et de la terre ; des multimètres digitaux ; des imprimantes 3D ; des bobines d'impression sont autant de matériel de micro-sciences réceptionnés par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, des mains de la représentante de l'Unesco, Fatoumata Marega, le 8 septembre à Brazzaville.

En réalité, l'ensemble des kits reçus constitue ce que les

scientifiques appellent : laboratoire mobile. « Nous allons nous rendre dans les douze départements du pays, de la Likouala au Kouilou, pour faire en sorte que ces laboratoires mobiles soient mis à la disposition des lycéennes afin qu'elles réalisent des expérimentations dans différents domaines de la science », a expliqué la ministre Delphine Edith Emmanuel, évoquant le projet Femmes et filles de sciences pour lequel le matériel a été réceptionné.

Pour sa part, la représentante de l'Unesco a souligné que les micro-sciences constituent des méthodes novatrices d'ap-

prentissage actif visant à promouvoir l'enseignement des sciences par l'expérimentation pratique, l'amélioration des programmes scolaires scientifiques, l'augmentation de l'intérêt des jeunes et surtout des jeunes pour les sciences. « Avec l'utilisation des kits de micro-sciences, les capacités du Congo pour l'amélioration de la qualité et la pertinence du système éducatif seront renforcées », a indiqué la diplomate onusienne. Ces kits de micro-sciences ont une consommation réduite en réactifs mais produisent des résultats identiques à ceux des laboratoires classiques.

R.M.

SÉNAT

La représentativité des femmes en nette progression

Le nombre des sénatrices est passé de douze à la troisième législature à vingt-deux à la quatrième.

Les élections sénatoriales du 20 août dernier ont changé la configuration de la chambre haute du Parlement. Parti majoritaire, le Parti congolais du travail a placé, à lui seul, seize femmes. La quatrième législature du Sénat marque également l'entrée de deux indépendantistes, notamment Andréa Carole Sassou N'Guessou et Angélique Irma Boudzanga, élues respectivement à Brazzaville et dans la Lékoumou.

Les autres partis politiques comme le Mouvement action et renouveau (MAR), le Parti républicain libéral (PRL), l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCD-DI) ont donné chacun à l'hémicycle une sénatrice.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Biogaran satisfait de sa campagne de dépistage de l'hypertension artérielle

Biogaran, leader des médicaments génériques en France, a pris part à une campagne internationale de dépistage des maladies cardio-métaboliques, en collaboration avec la Société congolaise d'hypertension dans le cadre de l'initiative mondiale de la Société internationale d'hypertension (HSI). Cette campagne de dépistage, qui a eu lieu en terre congolaise de juin à août, a permis de sensibiliser et diagnostiquer des maladies comme l'hypertension artérielle et le diabète.

L'initiative de la Société internationale d'hypertension a été déployée dans 90 pays à travers le monde. Au Congo, l'objectif était de dépister plus de 10 000 patients à travers le pays. Biogaran, partenaire de cette opération, a contribué à l'achat de consommables : bandelettes, glucomètres ou encore des médicaments permettant aux patients d'initier leur traitement. Cette participation permet à Biogaran de réitérer son engagement en faveur de la lutte contre les maladies cardio-métaboliques et l'accès à des soins de qualité pour tous.

De façon chiffrée, plus de 13 500 patients ont été dépistés dans le cadre de cette campagne, dépassant ainsi l'objectif fixé de 10 000 participants. Les patients se sont rendus dans les 49 sites équipés pour l'occasion, non seulement à Brazzaville et dans ses alentours mais aussi dans les localités comme Owando, dans le département de la Cuvette, Dolisie, dans le département du Niari, Nkayi et Mouyondzi, dans la Bouenza, Sibiti

dans la Lékoumou. Le succès de cette campagne tient également à l'engagement de nombreux professionnels de santé mobilisés pour l'occasion : une vingtaine de cardiologues, des paramédicaux et des infirmiers ont répondu présent pour accompagner et prendre en charge les patients dépistés.

Contexte

La Société internationale de l'hypertension a souligné l'impact alarmant de l'hypertension artérielle sur la population congolaise, avec une incidence évaluée

à 22,2%, dans une étude datant de 2018, menée sur un échantillon de 6169 personnes. Aussi, selon ces données, seulement 40,2% des patients hypertendus étaient conscients de leur hypertension et uniquement 36% étaient sous traitement. Ce contexte justifie la tenue de cette opération de dépistage dont les résultats seront analysés et consolidés en décembre 2023.

Le Pr Bertrand Ellenga Mbolla, impliqué dans la réalisation de la campagne, a salué l'apport du partenaire dans cette campagne.

« Biogaran est engagé auprès de la Société congolaise d'hypertension depuis plusieurs années. Leur contribution et leur soutien lors de nos campagnes de dépistage permettent de manifester leur engagement pour la santé de la population congolaise. Ensemble, nous souhaitons faire une réelle différence en offrant aux patients un accès précoce au dépistage et à des traitements de qualité », a-t-il fait savoir.

A travers ces campagnes de dépistage et plusieurs autres initiatives, Biogaran œuvre pour un accès aux soins de qualité. En rappel, fondé en 1996, Biogaran est un laboratoire pharmaceutique leader sur le marché des médicaments génériques en France, filiale du groupe Servier. La structure met au service des patients et professionnels de santé un savoir-faire acquis en vingt-cinq ans d'activité. Les médicaments Biogaran sont produits à 91% en Europe et à 51% en France suivant les standards européens.

Rominique Makaya

« Biogaran est engagé auprès de la Société congolaise d'hypertension depuis plusieurs années. Leur contribution et leur soutien lors de nos campagnes de dépistage permettent de manifester leur engagement pour la santé de la population congolaise. Ensemble, nous souhaitons faire une réelle différence en offrant aux patients un accès précoce au dépistage et à des traitements de qualité »

COMMUNIQUE

La succession de feu MOUANGA Omer et famille informent la population de Brazzaville et ses environs que le domaine BoukondzoBimé, quartier 711 case Barrier, Mfilou-Ngamaba, est propriété de la succession de feu MOUANGA Omer, suivant arrêt n°070 du 22 juillet 2022, rendu par la Cour d'Appel de Brazzaville.

Ainsi, conformément aux ordonnances d'interdiction de vente, du 26 octobre 2012, du 13 novembre 2012 et du 03 juillet 2013, puis de la décision de la Cour d'Appel, elle procédera dans les prochains jours à une opération de déguerpissement des occupants anarchiques, d'enlèvement de matériaux de construction et à l'implantation de nouveaux panneaux signalétiques dans ledit domaine, et ce avec le concours des autorités judiciaires et policières.

Par ailleurs, elle déclare que tout achat de parcelles effectué auprès d'une tierce personne autre le représentant de la succession MOUANGA Omer, et donc en violation des ordonnances susvisées, est illicite et de nul effet.

Fait à Brazzaville, le—08—/—09—/2023

La succession MOUANGA Omer,
Représentée par MOUANGA Barthélémy



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

INSTITUT FRANÇAIS
Congo - Pointe-Noire

PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023

EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO

TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



CONGO-BRÉSIL

Renato Soares Menes fait le bilan de la coopération

Il y a 201 ans que le Brésil accédait à son indépendance. Pour marquer cet anniversaire, l'ambassadeur Renato Soares Menes, en poste au Congo, a donné une réception, le 7 septembre, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Au cours de la soirée commémorative, le diplomate brésilien, Renato Soares Menes, a vanté la bonne qualité des relations d'amitié et de coopération entre son pays et le Congo. L'on a noté la présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, (représentant le gouvernement) ainsi que de son collègue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, du corps diplomatique et de plusieurs autres invités.

Dans son allocution, l'ambassadeur a rappelé que les relations entre le Brésil et le Congo ont été établies en 1980. Depuis lors, les deux pays sont « en quête pour approfondir et dynamiser » leurs relations dans plusieurs domaines. Ces relations, a-t-il indiqué, sont marquées par différentes visites au sommet de l'Etat effectuées par le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue brésilien. Sans oublier de nombreuses missions de travail réalisées par des membres du gouvernement, et de celles de la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa.



Renato Soares Menes délivrant son message Adiac

En ce qui concerne les visites réciproques des autorités congolaises au Brésil, il a rappelé celle effectuée récemment par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour participer au sommet de l'Amazonie dans la ville de Belém. Il a été accompagné du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, et de celui de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo. Le président brésilien, à son tour, avait visité le Congo en 2007. L'ambassadeur a parlé aussi de la première réunion de la Commission mixte bilatérale,

et il espère qu'une deuxième rencontre de ce genre soit organisée « plus tôt que possible ». « *La coopération technique entre les deux pays est marquée par l'accord de coopération économique, technique, scientifique et culturelle. Le Brésil a déjà offert sa collaboration dans différents secteurs, tel que la production du cacao, la culture de palme africaine et la lutte contre le sida* », a déclaré le diplomate. Dans le domaine de l'éducation, il a cité « l'accord de coopération culturelle, éducationnelle, scientifique et technique ». C'est sous cet accord, a-t-il pré-

cisé, que les étudiants congolais bénéficient des places offertes annuellement par différentes universités brésiennes dans ce qu'on appelle « *programme des étudiants Conventions de Graduation (PEC-G)* », auquel environ soixante étudiants congolais y participent chaque année.

Par ailleurs, les relations bilatérales entre les deux pays ont connu, selon lui, « des moments moins actifs et d'autres plus, quand les activités se présentent de toute force. Après que le monde a fait face à une pandémie, je crois que nous sommes en train de vivre un

moment de renforcement de nos relations ».

De son côté, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a saisi cette opportunité pour souligner les retombées de son séjour de travail au Brésil cette année.

La cérémonie commémorative a été marquée par une séance de décoration et de remise de diplôme, pour rendre hommage à un militaire congolais, le colonel Lod Farid Miguel Bouka qui avait fait acte de bravoure envers deux officiers des Forces armées brésiennes, lors d'une mission de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca)).

Pour lier l'utile à l'agréable, le public a eu à savourer la belle mélodie de Djoson philosophe et son groupe musical Super Kolo Mboka. Une prestation qui a démontré au public, selon l'ambassadeur, « *la synergie entre les rythmes musicaux du Brésil et du Congo, entre les cultures brésiennes et congolaises* ».

Yvette Reine Nzaba

MAROC

Un séisme fait des centaines de morts à Marrakech

Le bilan provisoire du séisme survenu dans la nuit du vendredi à samedi au Maroc fait état d'au moins 820 personnes tuées, 672 blessées et de nombreux dégâts matériels à Marrakech et les villes environnantes situées au sud-ouest de la ville « ocre ».

D'après les médias, il s'agit du plus puissant séisme de magnitude 7° à frapper le royaume du Maroc. Le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST), basé à Rabat, a indiqué que son épicerie se situait dans la province d'Al Haouz, au sud-ouest de la ville de Marrakech, une ville touristique prisée par les étrangers.

Quelque temps après le tremblement de terre, plusieurs condoléances affluent de par le monde. Il s'agit, entre autres, du Premier ministre indien Narendra Modi dont le pays abrite le sommet du G20 qui a adressé ses condoléances aux proches des victimes du tremblement de terre.

Le chancelier allemand, Olaf Scholz a adressé lui aussi

un message de condoléances. Du côté de la France, le président Emmanuel Macron a, quant à lui, regretté la survenue de cette catastrophe naturelle et promis une aide de son pays en direction du Maroc.

Par le passé, notamment le 24 février 2004, un séisme de 6,3° sur l'échelle de Richter avait secoué la province d'Al Hoceima, à 400 km au nord-est de Rabat, faisant 628 morts et provoquant d'importants dégâts matériels. Un autre tremblement de terre survenu le 29 février 1960 avait détruit Agadir, sur la côte ouest du pays avec un bilan de plus de 12 000 morts, soit un tiers de la population de cette ville.

Les Dépêches de Brazzaville

AFRIQUE ET SAHEL

Emmanuel Macron annonce un débat parlementaire

« L'échange a permis de revenir sur la situation dans plusieurs pays en particulier au Sahel », écrit le président français dans une lettre aux chefs des partis politiques.

Le président français, Emmanuel Macron, a annoncé ce jeudi la tenue cet automne d'un débat parlementaire sur la stratégie de la France en Afrique et au Sahel, où la présence militaire française est de plus en plus contestée. Cette annonce intervient après une série de développements préoccupants dans la région, notamment au Niger, où des militaires auteur du coup d'Etat du 26 juillet ont demandé le retrait des troupes françaises.

« L'échange sur l'Afrique a permis de revenir sur la situation dans plusieurs pays, en particulier au Sahel », a indiqué Emmanuel Macron dans une lettre aux chefs de partis politiques résumant leur rencontre du 30 août à Saint-Denis. Lors d'une

réunion avec les dirigeants des partis politiques à Saint-Denis le 30 août, le président français avait souligné la nécessité de discuter de la situation en Afrique, en particulier au Sahel. Il a précisé que le débat parlementaire, prévu en vertu de l'article 50-1 de la Constitution française, aura lieu dès cet automne et sera réexaminé au besoin en fonction de l'évolution de la situation.

Après le Mali, la France se retrouve actuellement dans une situation délicate au Niger, où les militaires au pouvoir ont remis en question les accords de défense liant le pays à Paris. Ils ont exigé le retrait des quelque 1 500 soldats français présents sur le territoire nigériens. Des négociations sont en cours entre les armées nigérienne et française concernant le retrait de certains éléments militaires français. La sortie de Macron intervient également après un coup d'Etat survenu le 30 août au Gabon, une autre partie de l'Afrique où la France garde une influence importante.

N.Nd.

ENVIRONNEMENT

Les enfants africains subissent de plein fouet les effets du changement climatique

Les enfants d'Afrique sont parmi les plus menacés par les effets du changement climatique, mais ils sont privés du financement nécessaire pour les aider à s'adapter, à survivre et à répondre à cette crise, a déclaré l'Unicef dans un nouveau rapport.

Le rapport a été publié alors que des dirigeants se préparent à se réunir pour le Sommet africain sur le climat, qui aura lieu la semaine prochaine à Nairobi, au Kenya. Les enfants de 48 des 49 pays africains évalués courent un risque élevé ou extrêmement élevé de subir les effets du changement climatique, en raison de leur exposition et de leur vulnérabilité aux cyclones, aux vagues de chaleur et à d'autres chocs climatiques et environnementaux ainsi que de leur accès aux services essentiels. Les personnes vivant en Centrafrique, au Tchad, au Nigéria, en Guinée, en Somalie et en Guinée-Bissau sont les plus exposées.

Augmenter le financement, défis et solutions

Malgré cela, le rapport révèle que seulement 2,4% du financement mondial pour le climat cible les enfants, avec une valeur moyenne de seulement 71 millions de dollars par an. « Il est clair que les plus jeunes membres de la société africaine subissent le plus gros des effets néfastes du changement climatique », a déclaré la directrice adjointe de l'Unicef pour la région de l'Afrique orientale et australe, Lieke van de Wiel. « Nous devons concentrer davantage de financement sur ce groupe, afin qu'il soit équipé pour faire face à toute une vie de per-

turbations induites par le climat ». Les enfants sont plus vulnérables que les adultes aux effets du changement climatique, a expliqué l'Unicef.

En outre, les défis liés à la garantie de l'accès à des services de qualité dans des domaines tels que la santé et la nutrition; l'eau, l'assainissement et l'hygiène et l'éducation accroissent leur vulnérabilité. Dans le même temps, les enfants et les jeunes jouent un rôle déterminant dans le changement et la durabilité à long terme, indique le rapport. Ils doivent donc faire partie des solutions climatiques, y compris des politiques et du financement. Lors du Sommet africain sur le climat, les dirigeants de tout le continent ont souligné la nécessité de promouvoir des investissements accrus dans l'action climatique.

Dynamique migratoire

En 2022, plus de 7,5 millions de déplacements internes dus à des catastrophes ont été enregistrés sur le continent. L'OIM a cité un rapport de 2021 qui prévenait que jusqu'à 105 millions de personnes en Afrique pourraient devenir des migrants internes d'ici la fin de cette année. « Nous sommes officiellement entrés dans l'ère de la migration climatique », a déclaré la directrice générale élue de l'OIM, soulignant la nécessité de solutions urgentes.

Noël Ndong



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

GABON

Le gouvernement de transition mis en place

Au Gabon, le Premier ministre de transition, Raymond Dong Sima, a rendu public le nouveau gouvernement. L'équipe gouvernementale est composée de vingt-six membres dont vingt-un hommes (y compris le Premier ministre lui-même) et cinq femmes. Il y a la présence de quelques militaires, notamment les ministres des Eaux et Forêts ; des Transports ; des Nouvelles technologies et celui délégué à la présidence en charge de la Défense.

En rappel, le président de la transition, le général Brice Oligui Nguema, a prêté serment le 4 septembre. Le jeudi 7 du même mois, il a nommé Raymond Dong Sima Premier ministre de la transition. L'équipe gouvernementale qui vient d'être publiée va s'atteler à mettre en musique la feuille de route de transition dont les grandes lignes ont été soulignées par le général Brice Oligui Nguema lors de sa prestation de serment.

Rominique Makaya

La présidente de la Cour constitutionnelle remplacée

La présidente de la Cour constitutionnelle du Gabon, Marie-Madeleine Mborantsuo, 68 ans, a été remerciée après 32 ans d'exercice de ses fonctions par le président de la transition, Brice Oligui Nguema, a annoncé mercredi la télévision nationale gabonaise.

En poste depuis la création de la Cour constitutionnelle en 1991, Mme Mborantsuo était l'une des figures emblématiques du pouvoir au Gabon. Elle a été remplacée avec effet immédiat par Dieudonné Aba'A Owono, un haut magistrat.

HUMEUR

Distribution des moustiquaires imprégnées et curage des caniveaux devraient s'accompagner

Les différentes campagnes de distribution des moustiquaires imprégnées dans nos villes et villages deviennent des actions pérennes et salutaires dans le combat contre le paludisme. Mais ce combat ne sera bien mené que lorsque de nombreux caniveaux et rivières de nos villes seront totalement débarrassés de l'insalubrité. Et si ces caniveaux et rivières restent insalubres, avec la saison pluvieuse qui pointe à l'horizon, on n'est pas loin de voir certaines de nos villes transformées en des « champs de moustiques ». Si la moustiquaire imprégnée d'insecticide protège surtout la nuit au moment du sommeil, le caniveau curé ou assaini fait fuir loin de la population l'anophèle, agent responsable du paludisme. Avec l'arrivée de la saison pluvieuse, les anophèles se multiplieront dans les caniveaux et rivières non assainis.

Ainsi donc, si ces deux opérations ne sont pas complémentaires, notamment le curage de ces gîtes à larves et la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide, la lutte contre le paludisme est loin d'être gagnée. Les spécialistes des sciences médicales l'ont toujours affirmé haut et fort que le paludisme reste encore l'une des causes de nombreux décès dans nos localités et ils ajoutent sans langue de bois que le vrai traitement contre le paludisme reste préventif que curatif. Alors pourquoi ces caniveaux et rivières continuent d'être dans cet état d'insalubrité criarde dans nos quartiers ? «La guerre contre le paludisme devrait être menée sur tous les fronts, et si nos caniveaux et rivières restent dans cet état, il nous sera difficile de mener à bien cette lutte », a déclaré un enseignant, s'étonnant de l'état de la rivière qui est perpendiculaire à l'avenue qui quitte le lycée Poaty-Bernard vers l'école primaire Antoine-Banthoud de Mvou-Mvou située à proximité du stade municipal de Pointe-Noire. Ce même spectacle est vécu à la rivière située à près de 100 mètres du rond-point Château d'eau dans le quartier Saint-Pierre.

Les quelques actions observées ici et là concernant le bouchage des pattes d'éléphants et des nids-de-poule pour éviter des marres d'eaux qui occasionnent aussi la multiplication des moustiques lors de la période pluvieuse devrait aller ensemble avec le curage des caniveaux et des rivières dans cette lutte contre le paludisme. Nous ne minimisons pas ici les différentes actions d'assainissement d'une structure habilitée dans nos villes, mais nous sommes en train d'attirer la sonnette d'alarme en disant que si le partage des moustiquaires imprégnées d'insecticide n'est pas accompagné d'un curage véritable et constant des rivières et caniveaux, la lutte contre le paludisme restera impossible.

Il est clair que, reconnaît l'OMS, dans les zones à haut risque du paludisme, les principales méthodes de lutte restent la prévention en utilisant des moustiquaires traitées à l'insecticide et de procéder à des pulvérisations de produits sur l'environnement immédiat sans oublier le curage constant des rivières et caniveaux.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

NAIROBI

Les nations africaines déterminées à promouvoir la justice climatique

Les pays africains ont clôturé mercredi un sommet de trois jours à Nairobi, la capitale du Kenya, par l'adoption d'une «Déclaration de Nairobi» qui expose l'agenda climatique du continent, comprenant, entre autres, la promotion de la justice climatique et de nouveaux modèles de financement climatique.

Le président kényan, William Ruto, a indiqué que cette déclaration constituerait une base pour les négociateurs africains au cours du sommet «Ambition Climat» de l'ONU le 20 septembre à New York et de la COP28 en novembre aux Emirats arabes unis (EAU).

«La Déclaration de Nairobi, qui exprime notre position commune et notre ferme résolution, réaffirme notre détermination et ouvre la voie à une nouvelle phase de l'agenda mondial en matière d'action climatique et de développement durable, donnant aux transformations socio-économiques à venir un caractère africain distinct et affirmé», a-t-il déclaré.

M. Ruto a noté que cette déclaration définissait et renforçait la position de l'Afrique sur la voie à suivre en matière d'action climatique, ainsi que les principes fondamentaux que la communauté internationale doit adopter pour que les impératifs économiques et écologiques de l'humanité soient réalisés de manière durable.

«A l'avenir, nous saisissons

toutes les opportunités qui se présenteront dans le calendrier multilatéral, qui est très chargé, qu'il s'agisse de la réunion du G20, de l'Assemblée générale des Nations unies dans quinze jours, des réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international un peu plus tard, ou encore de la COP28 après cela», a-t-il affirmé.

Il a déclaré que ce sommet avait démontré avec succès que les solutions africaines étaient non seulement adaptées aux problèmes de l'Afrique, mais également nécessaires au bien-être mondial.

«Notre Agenda 2063 est un programme qui profitera à toute l'humanité, et l'Afrique que nous voulons va dans le même sens que la planète dont nous avons besoin. L'Afrique est l'avenir du monde», a-t-il ajouté.

M. Ruto a observé que les dirigeants avaient quitté Nairobi satisfaits. «C'est un travail bien fait, nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés et désireux de nous lancer dans la prochaine phase

de la transformation de notre continent», ont-ils estimé, selon lui.

Il a déclaré que l'Afrique était sortie gagnante de ce sommet, avec la création d'un partenariat transformateur qui verra un investissement de 60 milliards de dollars américains sur deux ans pour élargir l'accès au réseau dans les zones rurales du Burundi, tandis qu'un autre engagement de 4,5 milliards de dollars permettra de stimuler le développement des énergies renouvelables.

Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, a déclaré qu'il ferait pression pour que le changement climatique soit la principale préoccupation de l'Afrique en 2025/2026, et pour que ce sommet devienne institutionnel et se tienne tous les deux ans.

Grâce à «l'esprit de Nairobi», l'Afrique ne perdra en aucun cas son élan pour promouvoir la justice climatique et des actions climatiques concrètes et défendre la nécessité de l'adaptation et de la transition.

BURKINA FASO

Augmentation «anormale» de cas de dengue

Le Burkina Faso a enregistré une augmentation «anormale» de cas de dengue, notamment dans la région des Hauts-Bassins (ouest) et du Centre, a annoncé mercredi le gouvernement burkinabè.

Le ministère burkinabè de la Santé a annoncé avoir constaté «une augmentation anormale des cas de dengue ces dernières semaines, essentiellement dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre», indique un communiqué de la présidence publié à l'issue du conseil des ministres.

Selon la même source, le ministre de la Santé Robert Lucien Jean-Claude Kargougou a déclaré que

le conseil a donné des instructions qui appellent à un renforcement de la communication, de la sensibilisation à l'endroit des populations pour qu'elles puissent observer des mesures individuelles et collectives de protection.

La dengue est une infection virale qui se transmet des moustiques aux humains. Elle est plus courante dans les climats tropicaux et subtropicaux.

Xinhua

IN MEMORIAM

Le 9 septembre 2019 et le 15 septembre 2016, cela fait respectivement quatre et sept ans que la mort avait frappé dans notre famille en nous arrachant brutalement de notre affection, Josias et Charmant Trésor Legnoki. Mes frères, malgré le temps passé vos sœurs et frères sont toujours inconsolables et notre amour pour vous demeure ferme. En ces tristes dates d'anniversaires, Charlem Léa Itoua et, agents des Dépêches de Brazzaville, Raissa Legnoki, Roland Ngambomi, Michel et Chaël Legnoki, prient tous ceux qui vous ont connus et aimés d'avoir une pensée pieuse en vos mémoires. Reposez en paix dans la tranquillité du Dieu très haut.



CHINE-AFRIQUE

Approfondir la coopération dans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route»

L'Union africaine (UA) et la mission de la Chine auprès de l'UA se sont engagées vendredi à approfondir davantage leur coopération dans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route» pour obtenir des résultats gagnant-gagnant en profitant de l'occasion du 10^e anniversaire du lancement de cette initiative proposée par la Chine.

L'UA et la mission chinoise ont organisé vendredi un séminaire de haut niveau dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, auquel ont participé des hauts responsables du bloc panafricain, des responsables de pays africains, des responsables du gouvernement chinois, des membres de la communauté diplomatique en Éthiopie et des universitaires, entre autres.

A cette occasion, Albert Muchanga, commissaire de l'UA chargé du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux, a affirmé dans son discours prononcé lors du séminaire que l'initiative «la Ceinture et la Route» était un programme phare de la coopération internationale au développement.

Il y a dix ans, le président chinois Xi Jinping avait proposé cette initiative. Dix ans plus tard, elle a évolué des grandes lignes vers des détails raffinés, et elle est devenue le bien public international le plus populaire et la plateforme de coopération internationale à la plus grande échelle, donnant lieu à des réalisations remarquables. La Chine a notamment signé des documents de coopération dans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route» avec plus de 150 pays et plus de 30 organisations internationales. Plus de 3.000 projets de coopération ont été mis en place et près de 1.000 milliards de dollars américains d'investissements ont été rassemblés.

Selon la Banque mondiale, d'ici 2030, si les infrastructures de transport liés à l'Initiative «la

Ceinture et la Route» sont pleinement mises en œuvre, elles devraient permettre d'augmenter le revenu réel mondial de 0,7 % à 2,9 %, sortant 7,6 millions de personnes de la pauvreté absolue et 32 millions de personnes de la pauvreté modérée.

M. Muchanga a déclaré que cette initiative avait aussi renforcé la connectivité et l'intégration des pays, tout en facilitant le commerce à l'échelle nationale, régionale, continentale et mondiale et en consolidant l'interdépendance et la mondialisation. Il a encore souligné que l'initiative «la Ceinture et la Route» avait suscité un intérêt mondial pour la modernisation des infrastructures afin de faciliter une circulation plus rapide et moins coûteuse des personnes, ainsi que la circulation des biens et des services.

Dans le même temps, le commissaire de l'UA a salué la coopération de la Chine dans le développement d'infrastructures de qualité dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route». «Grâce à ce soutien, nous développons la norme 'Made in Africa', qui contribuera grandement à la fabrication et à la transformation agroalimentaire à des normes élevées, ainsi qu'à l'élimination des barrières techniques au commerce dans la Zone de libre-échange continentale africaine», a-t-il noté.

De son côté, Hu Changchun, chef de la mission chinoise auprès de l'UA, a déclaré qu'au cours de la dernière décennie, l'Initiative «la Ceinture et la Route» avait ouvert une nouvelle direction pour la coopération sino-africaine et

établi un modèle pour construire une communauté de destin dans la nouvelle ère.

Il a ajouté que la Chine encouragerait les investissements gagnant-gagnant en Afrique, axés sur le marché et dirigés par les entreprises afin de développer d'importants moteurs de croissance pour le développement indépendant et durable de l'Afrique. Il a également rappelé la nécessité de renforcer la synergie entre l'Initiative «la Ceinture et la Route» et l'Agenda 2063, le plan de développement de l'Afrique pour parvenir à un développement socio-économique inclusif et durable sur une période de 50 ans.

Cong Liang, directeur adjoint de la Commission nationale du développement et de la réforme de Chine, a aussi prononcé un discours par liaison vidéo, saluant la coopération fructueuse entre la Chine et l'Afrique dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» au cours de la dernière décennie. «Grâce aux efforts conjoints déployés par la Chine, les pays africains et l'UA, la coopération sino-africaine dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» a prospéré et est devenue un bel exemple de coopération Sud-Sud dans la nouvelle ère», a-t-il noté.

Lors de ce séminaire de haut niveau, les participants ont également partagé leurs expériences en matière de promotion des investissements dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» et échangé des points de vue sur l'approfondissement de la coopération pragmatique.

SOMMET DU G20

L'UA se félicite de son entrée en tant que membre à part entière

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki, a salué samedi la décision d'accorder à l'organisation continentale le statut de membre permanent du Groupe des 20 (G20).

«Je salue l'entrée de l'UA dans le G20 en tant que membre à part entière. Cette adhésion, pour laquelle nous plaidons depuis longtemps, fournira un cadre propice à l'amplification des campagnes en faveur du continent et de sa contribution efficace pour relever les défis mondiaux», a écrit M. Faki sur le réseau social X, anciennement connu sous le nom de Twitter.

Plus tôt dans la journée de samedi, les membres du G20 ont décidé d'accorder le statut de membre permanent à l'UA afin de rendre le groupe plus représentatif. L'accord a été conclu lors de la session inaugurale du sommet de deux jours du G20 qui s'est tenu dans la capitale indienne de New Delhi au cours du week-end.

Azali Assoumani, président de l'Union des Comores et président en exercice de l'UA, a ensuite assumé son rôle de représentant de l'organe continental de 55 membres pour la session.

La Chine est le premier pays à avoir explicitement exprimé son soutien à l'adhésion de l'UA au G20.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'UA et l'ONU vont verser 200 millions de dollars à l'Afrique pour renforcer la réponse

L'Union africaine (UA), les Nations unies et la Banque africaine de développement (BAD) ont annoncé vendredi qu'elles fourniraient aux États africains 200 millions de dollars pour renforcer la capacité du continent à répondre au changement climatique.

Harsen Nyambe, directeur de la Direction de l'environnement durable et de l'économie bleue à la Commission de l'UA, a indiqué dans la capitale kényane Nairobi qu'une partie de la subvention serait versée aux pays africains pour leur permettre d'observer les changements climatiques afin d'aider les communautés locales à s'adapter aux effets du changement climatique et les atténuer.

«Nous développerons également une application mobile qui facilitera le suivi en temps réel des conditions météorologiques extrêmes en Afrique», a-t-il par ailleurs fait remarquer à l'occasion de la Semaine africaine du climat, ajoutant que le financement aiderait aussi les scientifiques africains à mener des recherches sur le changement climatique afin que le continent puisse négocier des accords climatiques favorisant les intérêts de la région. Il a également affirmé que l'Afrique recevrait une aide financière pour permettre à ses petits agriculteurs d'accéder à des semences résistantes à la sécheresse afin que la région puisse s'adapter au changement climatique.

De son côté, Antonio Pedro, secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, a déclaré que le financement serait utilisé pour créer un environnement propice à un accès généralisé à l'information climatique. «Cela inclut le développement de stratégies globales de communication, de sensibilisation et de plaidoyer afin que les informations climatiques vitales parviennent à toutes les parties prenantes», a-t-il expliqué.

Xinhua

RWANDA

Un sommet sur l'investissement pour faire avancer la construction des villes intelligentes en Afrique

Les délégués participant au sommet sur l'investissement dans les villes intelligentes en Afrique organisé à Kigali, la capitale rwandaise, ont appelé mercredi les dirigeants et décideurs africains à plaider pour la création de villes intelligentes afin de réduire les embouteillages, de stimuler l'innovation et de promouvoir l'urbanisation durable.

Ils ont fait ces remarques lors de la cérémonie d'ouverture du forum de trois jours axé sur le potentiel des villes intelligentes qui pourraient stimuler la croissance durable, améliorer la qualité de vie et favoriser l'innovation à travers l'Afrique. «L'avenir des villes intelligentes est entre nos mains. Nous devons assurer la création de villes intelligentes en Afrique pour parvenir à une urbanisation durable. Les progrès que nous recherchons dépendent de notre engagement collectif en faveur de l'innovation et de la collaboration», a déclaré Pudence

Rubingisa, maire de la ville de Kigali, lors du forum.

Il a ajouté qu'il était nécessaire d'investir pour faciliter les transports, la gestion des déchets et la prestation de services lorsque les pays se lancent dans le développement de villes intelligentes. «Nous accueillons ce sommet à un moment où la technologie numérique modifie les modes traditionnels de vie, de travail, de voyage, de loisirs ainsi que les relations entre les gens. Ce sommet constitue un appel à l'action», qui nous demande de participer activement aux sessions et aux discussions, et

d'apporter des idées qui façonneront l'avenir de notre génération, a souligné M. Rubingisa.

Au cours du sommet, l'Initiative Smart City Hub Rwanda a été lancée dans le but de façonner les villes rwandaises de demain. Elle aidera à coordonner les efforts pour fournir des solutions intelligentes aux villes, a dit M. Rubingisa lors du lancement de cette initiative.

Le sommet, intitulé «Leadership for Smart Cities», a rassemblé plus de 1.000 participants venus de toute l'Afrique et d'ailleurs.

KASAÏ ORIENTAL

Les journalistes outillés pour la couverture des élections

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) vient d'organiser un atelier sur le traitement de l'information électorale par la presse de cette province de la République démocratique du Congo (RDC)

La rencontre du 7 septembre a réuni près d'une quarantaine des journalistes de Mbuji-Mayi et des autres contrées environnantes. A la cérémonie d'ouverture, la gouverneure par intérim de la province du Kasai oriental, Julie Kalenga, a salué la vision du chef de l'Etat, qui a placé la presse dans ses ambitions de consolidation de la démocratie. Saluant l'initiative de l'Olpa, l'autorité provinciale a rappelé le rôle des médias dans l'accompagnement des actions des autorités provinciales. Mme Julie Kalenga a promis de suivre attentivement les recommandations issues de cette rencontre pour accompagner leur matérialisation. Elle a, par ailleurs, appelé les professionnels des médias à capitaliser les acquis de ces assises au bénéfice de la communauté qui, selon elle, a plus besoin de bonnes informations puisées à la source et non celles qui inondent les réseaux sociaux.

Intervenant à son tour, le secrétaire exécutif de l'Olpa, Alain Kabongo Mbuyi, a, dans son mot d'accueil, remercié l'autorité provinciale pour son implication dans le succès de cette activité. Il a, en outre, rappelé le parcours de l'Olpa avant de remercier son partenaire Fondation nationale pour la démocratie pour le soutien apporté à l'organisation. Le premier paneliste, le président de la section provinciale de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), Louis Kabongo, a, dans sa communication sur



Les participants à l'atelier./DR

la problématique de la liberté de la presse au Kasai oriental, jeté un regard rétrospectif sur la liberté de la presse, avant de faire la critique de l'exercice du métier de journalisme dans cette province, et de poser des jalons pour une presse forte, respectueuse, indépendante et libre. Le premier des journalistes dans cette partie du pays a fait savoir que l'accès aux sources d'informations n'est pas garanti et la liberté de la presse au Kasai oriental constitue encore une bataille dure à mener.

Travailler en conformité avec la loi

Le secrétaire exécutif provincial de la Commission électorale nationale in-

dépendante (SEP-Céni/Kasai oriental), Anaclet Mbuyi Mushinda, a souligné l'obligation de l'accréditation des journalistes pour la couverture des élections. Les journalistes et les organes de presse sont, selon lui, considérés comme des parties prenantes au processus électoral. "Les journalistes sont les bienvenus à toutes les étapes du processus", a-t-il souligné. S'agissant des personnes autorisées à parler au nom de la Ceni, il a rappelé que seuls le président et le rapporteur de Ceni sont habilités à s'exprimer au nom de la centrale électorale. Alors que les autres personnalités de cette institution le font par délégation des pouvoirs. Parmi ces sources fiables, le meilleur canal de diffusion de nou-

velles de la Ceni reste son site web. Le SEP-Céni/Kasai oriental a, par ailleurs, indiqué que l'accès des journalistes dans les installations de Ceni est conditionné par l'accréditation de ces derniers. "Jusqu'à présent, seules deux demandes d'accréditation ont été réceptionnées au bureau de Ceni/Kasai oriental", a-t-il regretté.

L'autorité de régulation présente dans la province

Le coordonnateur provincial du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) a déploré le fait que certains journalistes travaillent en même temps comme attachés de presse ou conseillers en communication dans des cabinets

politiques ou auprès des opérateurs économiques. Il a noté qu'ils sont, dans ce cas, juges et parties quand il s'agit de traiter des informations qui concernent leurs « patrons ». "Il se pose la question de la crédibilité de la presse, étant donné l'incompatibilité entre la qualité du journaliste actif chargé de faire l'information et celle de l'attaché de presse ou conseiller en communication qui gère l'image de celui pour qui il travaille", a-t-il relevé.

Par ailleurs, le coordonnateur a souligné que le Csac à travers son centre de monitoring a relevé au cours de l'exercice 2022-2023 quelques manquements. Et ces actions ont été menées pour conjurer la mauvaise gestion de la liberté d'expression et les abus de la liberté de la presse. Ces dispositions disciplinaires et administratives sont donc prises dans le dessein de mettre fin aux irrégularités que peuvent commettre les professionnels de la presse. Il a conclu en affirmant que la profession est parasitée. Beaucoup de journalistes ont manipulé une information sensible en écoutant leur intuition. "Il faut aller au-delà de la formation en renforçant aussi la culture de la citoyenneté, car le professionnalisme, la compétence et l'expertise à eux seuls ne suffisent pas", a-t-il conclu. Plusieurs recommandations ont été faites après des travaux en carrefour par les participants.

Lucien Dianzenza

La Communauté de l'Afrique de l'Est prolonge de 3 mois le mandat de la force régionale

Les dirigeants de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont décidé de prolonger de trois mois le mandat de la force régionale déployée pour restaurer la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Cette décision a été annoncée dans un communiqué publié à l'issue du 22^e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CAE, qui s'est tenu mardi soir dans la capitale kenyane, Nairobi.

Selon le communiqué, les dirigeants sont collectivement convenus de prolonger le mandat de la force régionale en RDC, qui devrait expirer le 8 septembre, de trois mois supplémentaires, jusqu'au 8 décembre.

Les dirigeants du Burundi, du Kenya, du Rwanda, du Soudan du Sud et de la Tanzanie, ainsi que des représentants de la RDC et de l'Ouganda ont participé au sommet.

Ils avaient approuvé le déploiement d'une nouvelle force régionale en juin 2022, et les premières troupes sont arrivées en novembre 2022. La partie orientale de la RDC est en proie à la violence de dizaines de groupes armés et de rébellions depuis près de 30 ans.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Lamuka s'oppose à la délivrance des duplicatas des cartes d'électeurs

Pour ce regroupement politique de l'opposition, le président de la Ceni, Denis Kadima, multiplierait les violations des textes légaux en la matière, tout en vendant l'illusion des élections crédibles.

Depuis qu'elle a pris l'option de mettre un bémol à sa participation au processus électoral en cours, la coalition politique Lamuka reste campée dans sa position. Les irrégularités que multiplie la centrale électorale notamment dans la délivrance des duplicatas des cartes d'électeurs semblent la reconforter dans sa position. En effet, pour ce regroupement politique de l'opposition, il est clair qu'il s'agit là d'un nouvel enrôlement qui amplifie le doute sur l'intégrité du processus électoral. Dans un communiqué publié le 8 septembre, la Coordination des opérations électorales (COEL) de cette plateforme estime qu'il y a anguille sous roche. Alors que la délivrance des duplicatas a été lancée pour pallier les problèmes, entre autres, de la perte des cartes d'électeur ou celles dont les écrits sont indéchiffrables, Lamuka entrevoit une supercherie de la part de la Ceni. Celle-ci, à en croire la COEL, s'atellerait à attribuer de nouvelles cartes aux requérants comme si l'on remettait la pendule à zéro.

Plusieurs demandeurs des duplicatas des cartes d'électeur n'ont pas leurs noms dans

le système et sont obligés de remplir de nouvelles fiches pour se voir attribuer de nouvelles cartes portant de nouveaux numéros, dénonce Lamuka. Le plus navrant, d'après ce regroupement politique, est que dans certains centres d'enrôlement, il y a eu « perte des données », soit du fait des pannes récurrentes des machines, soit parce que les enregistrements étaient faits avec des machines en mode formation. Tous ces éléments réunis décrédibilisent le processus électoral, d'après Lamuka, qui, par ailleurs, dénonce la réception des listes irrégulières ; la prolongation de l'enrôlement des électeurs hors délai ; la suppression de certaines circonscriptions électorales pour les élections locales ; le refus de l'audit citoyen proposé par la Mission d'observation électorale Cénco-ECC, etc. Enfin, la plateforme chère à Martin Fayulu dit constater avec « regret », le fait que la Ceni a davantage « privatisé » le processus électoral et ouvrirait pour la réélection du chef de l'État en fonction, Félix-Antoine Tshisekedi, et de sa famille politique de l'Union sacrée.

Alain Diasso

CONCOURS « DESSINE-MOI LA PAIX »

Les inscriptions sont en cours

Les dessinateurs de presse sont invités à s'inscrire jusqu'au 15 septembre par le tandem Seven Ideas/Studios Kash qui l'organise en partenariat avec Osisa à destination de tous les Congolais amateurs ou professionnels résidant en République démocratique du Congo.

Une fois l'inscription faite, les dessinateurs de presse ont encore quinze jours pour soumettre leurs dessins. En effet, font savoir les organisateurs, la date de clôture de la remise des dessins est fixée au « 30 septembre 2023 à minuit ». Et, les dessins soumis au concours, précise-t-on, peuvent être « une production individuelle ou collective ». Seulement, « la participation est limitée à deux dessins maximum ». Les dessinateurs ont le loisir de proposer des « dessins, en noir et blanc ou en couleur ». Et, aucune restriction ne leur est imposée quant au procédé utilisé. Libre à eux de présenter des dessins « créés à l'aide de n'importe quelle technique manuelle (peinture, feutre, crayon, stylo, fusain, etc.) » et qui plus est « sur tout support » de leur choix. Par ailleurs, ajoute-t-on, « les œuvres numériques seront acceptées ».

Néanmoins, l'organisation souligne : « Aucune mention, marque, ni inscription personnelle (sauf signature, pseudo, prénom et/ ou âge de l'artiste) ne doivent apparaître sur le

dessin ». Mais encore les participants sont tenus de « garantir que la création est originale et inédite et est en aucun cas inspirée d'une œuvre existante ». Elle signale par ailleurs : « Une autorisation de cession de droits devra être signée pour chaque candidat participant au concours, y compris pour les œuvres collectives ». L'adite autorisation de cession des droits devra accompagner le ou les dessins dont la soumission se fait par voie électronique à kashsixfive@gmail.com. Toutefois, les productions peuvent être aussi déposées physiquement, à l'attention du dessinateur Thembo Kash, à la suivante adresse : « Avenue Itaga, 267, Kinshasa-Lingwala, quartier Singa Mopepe (à environ 300 mètres de l'ex-avenue du 24 novembre) ». Il faut noter que « tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte pour le concours ».

Sept critères de sélection

Les dessins en lice seront passés au crible par un « jury composé d'un enseignant de commu-



nication visuelle, d'un bédéiste ou dessinateur de presse et d'un journaliste culturel », signale-t-on. Après sélection des meilleurs, les trois jurés désigneront les dix lauréats à primer. Les œuvres présentées seront appréciées suivant sept critères. Pour s'accorder toutes les chances de remporter le concours, les participants devront donc veiller scrupuleusement à s'y conformer. Il s'agit, signale-t-on, de s'en tenir au : « respect du thème du concours et bonne compréhension des enjeux du sujet, pertinence, originalité de l'idée défendue, humour, ironie et trait d'esprit, qualité de la production ».

Par ailleurs, rappelant que « le dessin de presse porte un regard critique sur le monde », dès lors « le recours à l'actualité congolaise et sous régionale sera particulièrement apprécié ». Et, « le concours étant ouvert à l'ensemble de la communauté des illustrateurs, les dessins de presse pourront aussi être évalués à l'aune de l'âge des participants et participantes ».

Nioni Masela

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires lointains de la France ex-colonies de la patrie poétique, je réside dans les mots érudits, des mots chevillés qui me situent en langage intermédiaire entre deux pays si appartenant deux pièces d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots enragés quand au grand pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de hargne.

Essentiellement poète Omer MASSEM est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir: Paroles silencieuses pour Jean-Baptiste Bimbo Samba" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Maître de l'œuvre", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Poètes des cinq continents

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Nguabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement de l'Équipement du Territoire et des Grands Travaux

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Édiivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan Congo-Brazzaville

Placide Mouboukou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

44^{es} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Le logo de la compétition officiellement dévoilé

Le logo de la compétition a été présenté, le 8 septembre, au siège du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) par sa conceptrice et les membres du Comité d'organisation devant la presse nationale.



La conceptrice expliquant son œuvre/Adiac

La cérémonie intervient à vingt jours du coup d'envoi des championnats d'Afrique prévus du 28 septembre jusqu'au 7 octobre. La présentation du logo plante déjà le décor. Cette identité visuelle permet de faire passer le message sur l'organisation au Congo de la compétition qui mettra aux prises dix clubs chez les messieurs et huit chez les dames. « Dans notre travail, nous avons ressorti la carte du Congo pays organisateur dans le fond de la carte d'Afrique avec au centre deux handballeurs qui symbolisent

la discipline », a commenté Mme Aimée Maty Elenga, la conceptrice de ce logo.

Il a été conçu, selon elle, à la demande du président général de la DGSP après avoir remporté l'appel d'offres devant les autres sociétés ayant postulé individuellement. Comme un symbole dans ce logo, toutes les parties impliquées dans l'organisation des 44^{es} championnats d'Afrique des clubs champions de handball sont représentées en commençant par la Confédération africaine de handball, l'initiatrice du tournoi qui fêtera à Brazzaville

ses cinquante-ans le 5 octobre en marge de la compétition.

« Nous avons deux activités à fêter. En dehors de la compétition en elle-même, la Cahb a choisi le Congo pour fêter son 50^e anniversaire », a expliqué la présidente du Comité d'organisation, Christelle Colombe Bouaka Milandou. La Cahb, a-t-elle rappelé, a été créée en 1973. Ce logo est, à première vue, dominé par la carte d'Afrique pour justifier le caractère continental de la compétition. L'apparition de la carte du Congo au milieu avec ses départe-

ments pour apporter une certaine originalité sert à préciser le pays organisateur.

La Fédération congolaise de handball y trouve également son compte. Sa visibilité dans le logo témoigne de la volonté de faire respecter la hiérarchie, puisque la DGSP ne peut pas organiser la compétition sans l'appui de la Fécohand. La DGSP est aussi représentée non seulement par son logo mais aussi par ses couleurs rouge et blanc aussi dominantes sans oublier les deux athlètes (masculin et féminin) qui rivaliseront d'ardeur pour s'adjuger des trophées mis en jeu.

« Ce logo a été officiellement transmis aux membres de la

Cahb, lesquels ont apporté des modifications que nous avons transmises à Mme Elenga. Ce spécimen est le tout dernier validé par le Comité d'organisation et la Cahb », a précisé le premier vice-président François Elion Ndouniama. L'organisation de la compétition à Brazzaville, a expliqué la présidente du comité d'organisation, obéit à la volonté de Serge Oboa, président général de la DGSP, de valoriser les infrastructures construites par le président de la République. « On ne peut pas avoir les gymnases sans les mettre en valeur », a souligné Christelle Colombe Bouaka Milandou.

James Golden Eloué

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PETANQUE

Les Diables rouges participent à la compétition

Les Diables rouges sont à Cotonou, au Bénin, pour y participer aux championnats du monde de pétanque prévus du 9 au 17 septembre. Japhet Kevan Bakela et Fretas Evrald Maboundou sont les athlètes congolais engagés en doublette. En triplette, les Diables rouges pourront s'appuyer sur Claudelon Herman Banzouzi pour renforcer les deux athlètes en doublette. La délégation congolaise est conduite par le président de la Fédération congolaise des sports de boules, Talance Nsouary Mafoumba, engagé lui aussi en triplette.

J.G.E.

A VENDRE

Plateau des 15 ans

-Avenue des 16^{ème}, angle rue loufou 600 m2
-Avenue Madzia (Batignoles) terrain 400m2
-Avenue Madzia, villa 400m2
Téléphone : 05 301 21 90

-Centre ville superbe villa 1200 m2 (Bon prix)
-Moungali avenue des 3 martyrs 560m2
-Camp Clairon Appartement 4 pièces
Téléphone : 06 912 63 21

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Le Général Jean François **NDENGUE**, le Colonel Marcellin **ÉLÉMÉ**, monsieur Abraham **IBELA**, monsieur Parfait **ILOKI**, monsieur l'honorable Justin **YOKA**, et les familles **IKONGO**, **ILÉMÉ** et **KANGUÉ**, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents des villages : Obouya, Oyongo, Oyo, Otsendé, Ikouango, Ndouengué, Okougou et Ngouéné, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère **ÉBOUÉNDÉ GÉOGINE** alias "ATSANGOS".

Dieu a rappelé la vieille ATSANGOS à Obouya, le 05 septembre 2023 à l'âge de 97 ans, après avoir vu éclore 5 générations de sa généalogie.

A Brazzaville, la veillée mortuaire se tient à Kintélé sur l'avenue Colonel Otina, à 150 mètres du goudron de la deuxième sortie Nord (avant l'Université Denis SASSOU N'GUESSO).

Géogine **ÉBOUÉNDÉ**
Alias "ATSANGOS".

NÉCROLOGIE

Pierre Ganongo Okouéré, Daniel Okouéré et la famille d'Endolo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et familles d'Okayendolo, Okoh Essanga, Ognenga, Kosso Akiélé, Akogno et Oyongo tous à Brazzaville, le décès de leur mère, maman Joséphine Ngala Ngambomi, survenu le 4 septembre 2023 à Ongogni. L'inhumation aura lieu le 13 septembre 2023 à Endolo.



Le médecin général Anselme Mackoumbou Nkouka, les enfants et la famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante et grand-mère, Mme Mackoumbou née Malonga Maridor Yolande survenu le 26 août en France de suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu sis à Madibou, quartier Ngoka (Réf : Arrêt de bus Maison Blanche au petit marché). La date des obsèques se présente selon le programme ci-après :

Mardi 12 septembre : Arrivée de la dépouille en provenance de Paris par le vol d'Air France
Jeu 14 septembre :
9H30 : levée de corps à la morgue du CHU
10H30 : recueillement au domicile
12H30 : messe en la paroisse Saint Paul de Madibou
14H30 : départ au cimetière familial de Madibou
16H : retour à domicile et fin de la cérémonie.



CONGO-BULGARIE

Vers la redynamisation de la coopération bilatérale

Après l'inauguration du consulat de la Bulgarie à Brazzaville, le 2 août dernier, annoncée pour une coopération gagnant-gagnant dans plusieurs domaines, une mission conjointe Bulgarie-Congo effectuera une visite de travail à Sophia du 10 au 17 septembre.

Le consul honoraire de Bulgarie au Congo, Joseph Christian Niamby, conduira une mission conjointe Bulgarie-Congo, en vue d'aller explorer les meilleures pratiques et les stratégies mises en œuvre en Bulgarie pour stimuler la croissance des entreprises, encourager l'artisanat local et promouvoir les zones économiques spéciales.

Cette mission sera composée des ministres du Congo Rosalie Matondo, de l'Economie forestière et Marie Cécile Kimbatsa, des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, du président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela, des représentants de l'Agence de planification de promotion de développement des zones économiques spéciales du Congo, du Fonds d'Impulsion de garantie d'accompagnement (Figa) des PME et de l'Artisanat, ainsi que de deux



Autour du consul honoraire Joseph Christian Niamby lors de l'inauguration du consulat de Bulgarie au Congo DR

entreprises locales.

À en croire les initiateurs, l'objectif est de permettre de réorienter certains partenariats stratégiques gagnant-gagnant à même d'accélérer la diversification

de l'économie congolaise et favoriser ainsi la création d'emplois durables au bénéfice, notamment, de la jeunesse.

De ce fait, c'est une opportunité orientée vers un parte-

nariat stratégique qui vise à renforcer les liens commerciaux entre la République du Congo et la Bulgarie, tout en favorisant l'échange de connaissances et d'expertise entre les deux pays.

Permettre de réorienter certains partenariats stratégiques gagnant-gagnant à même d'accélérer la diversification de l'économie congolaise et favoriser ainsi la création d'emplois durables au bénéfice, notamment, de la jeunesse.

Les membres de la délégation auront l'occasion d'interagir avec des leaders économiques bulgares, de participer aux séminaires spécialisés et d'explorer des projets innovants. Des projets qui concernent, entre autres, l'agriculture pour garantir la sécurité alimentaire ; l'enseignement, notamment la formation professionnelle et qualifiante; le désenclavement de la vie rurale; l'industrie ; la science et la technologie...

En Bulgarie, où plusieurs cadres congolais ont été formés avant la chute du mur de Berlin, cette mission de découverte à Sophia représente une étape majeure dans la quête du Congo pour dynamiser son économie et soutenir la croissance durable des petites et moyennes entreprises ainsi que de l'artisanat local, « une redynamisation d'une coopération bilatérale entre le Congo et la Bulgarie », apprend-on.

Marie Alfred Ngoma

REFLEXION

Le jour viendra ...

Oui, le jour viendra certainement où l'humanité dans son ensemble s'organisera afin d'assurer sa survie en protégeant mieux la nature qui l'entoure et en luttant efficacement contre le dérèglement climatique que provoque la suractivité industrielle sur les cinq continents. L'Histoire, la très longue Histoire qui a permis à l'homme de conquérir sur la Terre la place qu'il occupe aujourd'hui est là pour confirmer ce diagnostic positif que nombre de nos lecteurs ne partageront cependant probablement pas étant donné les problèmes apparemment insolubles qui marquent ce début de siècle.

Mais pour que ce même diagnostic se confirme dans les années et les décennies à venir, il faudra que la gouvernance

mondiale change radicalement : c'est-à-dire donne aux nations émergentes du grand Sud la place qui leur revient naturellement et oblige les nations riches du Nord à cesser de se battre ou de se provoquer pour imposer leur loi à la communauté humaine dans son ensemble.

Toute réflexion faite sur la base des tragédies que nous vivons dans le moment présent, il importe au plus haut point que les Grands de ce monde prennent la mesure du danger qu'ils font courir à leurs propres peuples en négligeant comme ils l'ont fait jusqu'à présent le poids réel des nations de ce que l'on appelait autrefois le Tiers-monde. Pratiquement la moitié de l'humanité – quatre milliards sur le seuil des huit milliards qui vient d'être franchi – vivant dans cette vaste partie de la Terre,

il est clair que le destin à venir de l'homme dépend désormais pour une large part de la prospérité à venir des peuples dits « émergents ».

Dans ces conditions, ne serait-il pas juste, raisonnable, logique, cohérent que les Nations qui composent la communauté humaine du temps présent se réunissent comme elles l'ont fait au sortir des deux guerres mondiales du siècle précédent afin d'asseoir la gouvernance mondiale sur des bases plus solides, plus conformes au contexte international actuel ? S'il est probable que les « Grands » n'approuveraient pas une telle initiative, l'on peut être certain que la majorité de l'humanité le ferait, elle, sans l'ombre d'un doute.

Rien, à vrai dire, n'est plus im-

portant aujourd'hui pour l'humanité dans son ensemble que de revoir sa copie dans le domaine de la gestion de la Terre. Sa propre existence est, en effet, en jeu dans cette affaire comme le prouve de façon accablante la dégradation de l'environnement provoquée par sa propre suractivité. D'où l'idée aussi simple que partagée certainement par un grand nombre d'humains selon laquelle le moment est venu de se rassembler pour réfléchir positivement sur l'avenir de notre espèce.

L'Afrique, vers laquelle se tournent désormais tous les regards et sur laquelle les nations riches concentrent leurs actions, est bien, très bien placée aujourd'hui pour lancer ce débat à l'échelle planétaire. Simple avis d'observateur !

Jean-Paul Pigasse